



# PRINCIPAUTE DE MONACO

## DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR

### Direction de la Sûreté Publique

**10<sup>e</sup> GRAND PRIX DE MONACO HISTORIQUE – 13 au 15 Mai 2016**

**74<sup>e</sup> GRAND PRIX DE MONACO – 26 au 29 Mai 2016**

#### MODALITES CONCERNANT L'ACCES AUX IMMEUBLES ET PARKINGS

La Direction de la Sûreté Publique de Monaco informe toutes les personnes habitant ou travaillant dans les immeubles dont l'accès s'effectue obligatoirement par les points de contrôle du Circuit automobile de Monaco, qu'elles pourront s'y rendre sur simple présentation **D'UNE PIECE D'IDENTITE OU D'UN PERMIS DE TRAVAIL** justifiant de leur droit (fournir une attestation de l'employeur mentionnant l'adresse de la société si celle-ci n'est pas stipulée sur le permis).

Ces différents points de contrôle d'accès du circuit canaliseront les entrées pendant les heures de fermeture les :

GP HISTORIQUE	Vendredi 13 Mai 2016	de 12 h 30 à ouverture du Circuit
GP HISTORIQUE	Samedi 14 Mai 2016	de 06 h 30 à ouverture du Circuit
GP HISTORIQUE	Dimanche 15 Mai 2016	de 07 h 30 à ouverture du Circuit
GP MONACO F1	Jeudi 26 Mai 2016	de 06 h 00 à ouverture du Circuit
GP MONACO F1	Vendredi 27 Mai 2016	de 07 h 00 à ouverture du Circuit
GP MONACO F1	Samedi 28 Mai 2016	de 07 h 00 à ouverture du Circuit
GP MONACO F1	Dimanche 29 Mai 2016	de 07 h 00 à ouverture du Circuit

Les propriétaires ou locataires des immeubles concernés, qui recevront à leur domicile des personnes durant ces heures de fermeture, sont priés de retirer le formulaire de demande de laissez-passer (sur présentation de leur carte d'identité ou de séjour monégasques), au Square Gastaud, à droite du kiosque ou de le télécharger sur le site [www.acm.mc](http://www.acm.mc)

Les particuliers ou sociétés, qui agissent pour le compte d'un locataire ou propriétaire d'un appartement situé dans un des immeubles concernés, devront se munir d'un pouvoir.

**Ces accès riverains/parkings sont délivrés A TITRE GRATUIT et ne peuvent en aucun cas être vendus**

Sur cet imprimé, ils devront indiquer le NOMBRE D'INVITES PAR JOURNEE (si les invités sont différents pour chaque jour, le mentionner).

**Les demandeurs seront par ailleurs tenus de nous indiquer un numéro de téléphone où ils seront joignables pendant les épreuves.**

La Sûreté Publique de Monaco se dégage de toute responsabilité en cas d'incident ou accident survenant dans les immeubles ou sur les terrasses.

Bureau DELIVRANCE DES ACCES RIVERAINS  
PARKINGS/VOITURES :  
Square Gastaud (à droite du kiosque)

Tél. : 97 77 95 70 / 97 70 91 18

Fax : 97 77 95 71

[riverains@acm.mc](mailto:riverains@acm.mc)

Les horaires sont les suivants :

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

**IL EST RAPPELE AUX SOCIETES OU PARTICULIERS, PROPRIETAIRES OU LOCATAIRES DE PARKINGS SUR LE SECTEUR DE LA CONDAMINE, QUE LES AUTORISATIONS D'ACCES QUI SERONT DELIVREES, SUR JUSTIFICATIF, EXCLUENT LE STATIONNEMENT ET L'ARRET SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

**Les Accès parkings secteur Condamine (rouge) délivrés pour le Grand Prix de Formule 1 du 26 au 29 mai 2016, sont aussi valables pour le Grand Prix Historique du Vendredi 13 au 15 mai 2016.**

**POUR LES ABONNES DES PARKINGS PUBLICS : S'ADRESSER AUX CHEFS DE PARCS**

**POUR LES UTILISATEURS DE PARKINGS PRIVES : REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARKINGS** (téléchargeable sur le site [ww.acm.mc](http://ww.acm.mc)) et le déposer Square Gastaud. Si plusieurs parkings possibles, le stipuler et fournir justificatifs de ces différents parkings.

**A NOTER :** Les immeubles en bordure de circuit possédant une entrée hors des enceintes de contrôle, conservent le libre accès et ne sont pas touchés par ces mesures, hormis les bâtiments dont les noms suivent : ALBATROS, BEAU-RIVAGE, BRISTOL, LES CARAVELLES, CASTELLARA, ERMANNIO, L'HIRONDELLE, PALAIS HERACLES, LE MAJESTIC, LE PANORAMA, PORTO-BELLO, LES PRINCES, LE RUSCINO, LE SARDANAPALE, LE SHANGRI-LA, LES VILLAS LES AIGLES COLOMBE, MINERVE, MONJOIE et QUAI KENNEDY.

Les personnes désireuses de solliciter des accès riverains auprès du bureau Square Gastaud, ont la possibilité de stationner leur véhicule dans les parkings du Square Gastaud.